

# Lancement des activités de l'antenne provinciale des associations et Ong Yves Essongué prend langue avec les responsables associa-

Fidèle AFANOU  
EDEMBE  
Port-Gentil / Gabon

DANS le cadre du lancement de ses activités, le bureau de l'antenne provinciale des associations et Ongs de l'Ogooué-Maritime, installé en octobre dernier par le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, a eu dernièrement une prise de contact avec les responsables locaux des associations.

D'entrée, le président de cette entité provinciale, Yves Essongué, a fait la genèse de la mise en place de cette structure qui, comme d'autres de même nature présentes dans les neuf provinces du Gabon, a pour vocation d'encadrer et d'appuyer les associations et les Ong porteuses des projets de développement. Insistant sur ce point, l'orateur a indiqué qu'il ne s'agit pas d'apporter une assistance tous azimuts à des associations, mais de travailler uniquement avec celles qui initient des projets communautaires ayant pour finalité d'apporter des solutions aux problèmes de développement des populations. En effet, rattachées au ministère de la Jeunesse et



Photo : Sidonie Ambonguilla

Yves Essongué (micro), président de l'antenne provinciale des associations et Organisations non gouvernementales. Photo de droite : Les représentants des associations présents au rendez-vous.

des Sports via la direction générale de la Promotion de la vie associative, les antennes créées devront assurer l'exécution des orientations arrêtées par le gouvernement en matière de promotion de la vie associative, mettre à jour le fichier des associations et des Ong, aider au renforcement des capacités fonctionnelles des dites associations et Ong, veiller à l'amélioration de leur cadre institutionnel, réglementaire et législatif, encourager la mise en place des réseaux associatifs, promouvoir ces organismes au niveau national et international, les appuyer dans leur effort de participation au développement.

Réagissant à cet exposé, les représentants des associations ont noté que ce n'est pas la première fois que des initiatives sont prises

pour mettre en place des plate-formes regroupant associations et Ong, qu'elles viennent des associations elles-mêmes ou de l'Etat. D'après eux, on ne compte plus le nombre de coalitions, de coordinations et autres fédérations qui ont vu le jour à Port-Gentil, mais sans lendemain.

**ETERNEL RECOMMENCEMENT** • Et de citer, entre autres, les missions des Acteurs non-étatiques, des ministères de la Culture et des Arts, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat, du Tourisme et du Développement des services. Sans compter des projets soutenus pourtant par des partenaires au développement tel que le Pnud, qui ont tourné court, à l'exemple du Programme national de gestion urbaine



Photo : Sidonie Ambonguilla

partagée (Pronagup). Les membres de ces entités ont donc fait le constat d'un éternel recommencement. Par ailleurs, des voix se sont fait entendre pour dire que depuis des années, le cadre législatif régissant les associations, singulièrement la loi n° 35/62 du 10 décembre 1962, a été dénoncé comme n'étant plus adapté aux missions auxquelles les dites associations, singulièrement les Ong, se destinent aujourd'hui, qui sont des missions de développement. Et de rappeler que des acteurs du monde associatif, réunis notamment dans Ekama alors dirigé par Edmond Okemvélé ou Yvette Ngwévilé Rékangalt, avaient œuvré sans succès, dans les années 1990, pour que cette loi soit révisée pour l'adapter au nouveau contexte qui fait des Ong

des entreprises sociales de développement. Toutes choses que les associations de l'Ogooué-Mari-

de la Jeunesse et des Sports, Nicole Assélé attendue incessamment à Port-Gentil.

Pour le reste, les interlocuteurs d'Yves Essongué se sont dit disponibles pour tenter cette nouvelle expérience et vont adhérer à l'initiative gouvernementale. Un comité d'associations membres (2 coordinateurs par arrondissement) sera mis en place et se mettra prochainement au travail pour recenser les associations éligibles et faire les adhésions avant d'adopter un plan d'actions.

## La cité en un coup d'œil

### Des vendeurs ambulants dans la cité



Photo : J.P.A.

Au fil du temps, de nombreuses activités naissent dans la commune de Port-Gentil et ses environs. Le cas des vendeurs ambulants qui, il y a une vingtaine d'années, étaient inconnus dans la cité pétrolière. Aujourd'hui, parcourir une centaine de mètres sans en rencontrer relève presque du miracle. Ils écumant la ville, à la recherche des clients. Que ce soit dans les bars, les carrefours ou chez les coiffeurs, ils proposent à la vente des produits très variés.

### Une barrière démolie par les eaux de pluie



Photo : J.P.A.

Le retour des pluies ne fait pas que du bien dans la cité pétrolière. En effet, outre les inondations qu'elles entraînent dans de nombreux quartiers, les tonnes d'eaux déversées à longueur de journée causent d'autres désagréments aux populations, à l'instar des érosions. Le cas de cette barrière détruite non loin de la Documentation.

### Un taxi accidenté au centre-ville



Photo : J.P.A.

En dehors du conducteur qui était au volant au moment des faits, nul ne peut expliquer avec exactitude ce qui s'est passé pour que ce véhicule à usage de taxi finisse ainsi sa course accidentellement à hauteur du Consulat de France.

## 4e promotion du projet " Emancipation " du Resofime Le parrain, Marc Tchango, équipe l'incubateur

FAE  
Port-Gentil/Gabon

L'ASSOCIATION pour le Regroupement économique et social des filles-mères (Resofime) a mis en place, en partenariat avec l'Ecole nationale de commerce (ENC), un incubateur pour la formation et l'accompagnement des filles-mères dans les métiers de l'entrepreneuriat. L'incubateur, qui est à sa quatrième promotion, est forte, cette année, de 73 apprenants, les hommes y compris. Le parrain, Marc Tchango, lui a fait un don de cinquante tables et autant de chaises. Occasion pour Jeanne Mirca Ndjena, directrice des projets de l'association, de rappeler que le Resofime, à travers son programme "Femme et développement 2025" dont fait partie le projet "Emancipation", a pour vocation la promotion et l'autonomisation de la femme à travers des formations qualifiantes en capacité entrepreneuriale et management de projet. Il s'agit, a-t-elle précisé, de former



Photo : Sidonie Ambonguilla

Photo de famille réunissant apprenants et partenaires à la formation.

les jeunes mères dans des activités génératrices de revenus par la mise en œuvre de projets socio-économiques et communautaires. Au terme de leur formation, l'incubateur accompagne les intéressés dans la création de leurs propres entreprises afin de les rendre autonomes financièrement.

A sa suite, le parrain a loué l'initiative, et s'est dit heureux d'apporter sa pierre à un édifice qui va dans le sens de la politique menée par les plus hautes autorités de la République, afin de dynamiser ce qu'il a appelé le « local content » du Gabon, que l'on pourrait traduire par « le contenu

local » du pays en terme de potentialités. Marc Tchango a assuré qu'il compte bien contribuer à la formation de ce potentiel, conforté par le fait qu'il agit en tant que jeune soutenant d'autres jeunes. Le président fondateur du Resofime, Yves Essongué, a placé l'incubateur de son association dans le droit fil de la Décennie de la femme décrétée par le chef de l'Etat et dans le cadre de sa politique de l'Egalité des chances, appelant les jeunes à se prendre en charge, singulièrement la jeune fille « pilier de la société gabonaise. » S'exprimant au nom des

recipiendaires, Maty Dia, après avoir remercié leur bienfaiteur, a dit la volonté et la détermination de la 4e promotion, malgré les difficultés rencontrées, de « saisir l'opportunité que le Resofime leur offre pour changer de vie et contribuer positivement au développement socio-économique de notre ville et, par conséquent, de notre pays. » Dernier orateur, Clotilde Zolo, s'exprimant au nom de la directrice de l'ENC, a prodigué les conseils d'usage pour que les élèves de la 4e promotion, à l'instar de leurs prédécesseurs, saisissent l'opportunité qui leur est donnée, à un tournant décisif de leur vie.